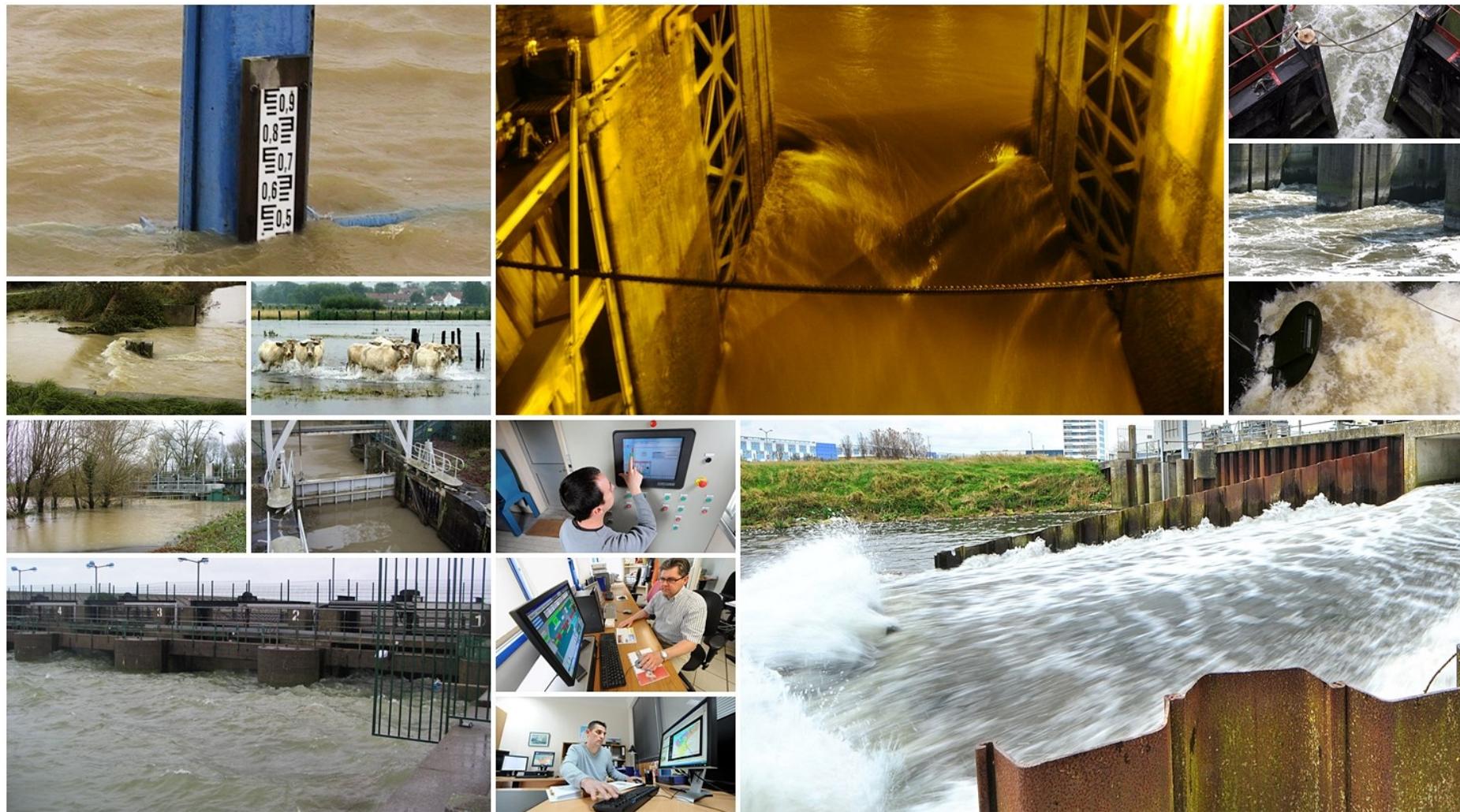




INSTITUTION INTERCOMMUNALE DES WATERINGUES

Rapport d'activités 2022

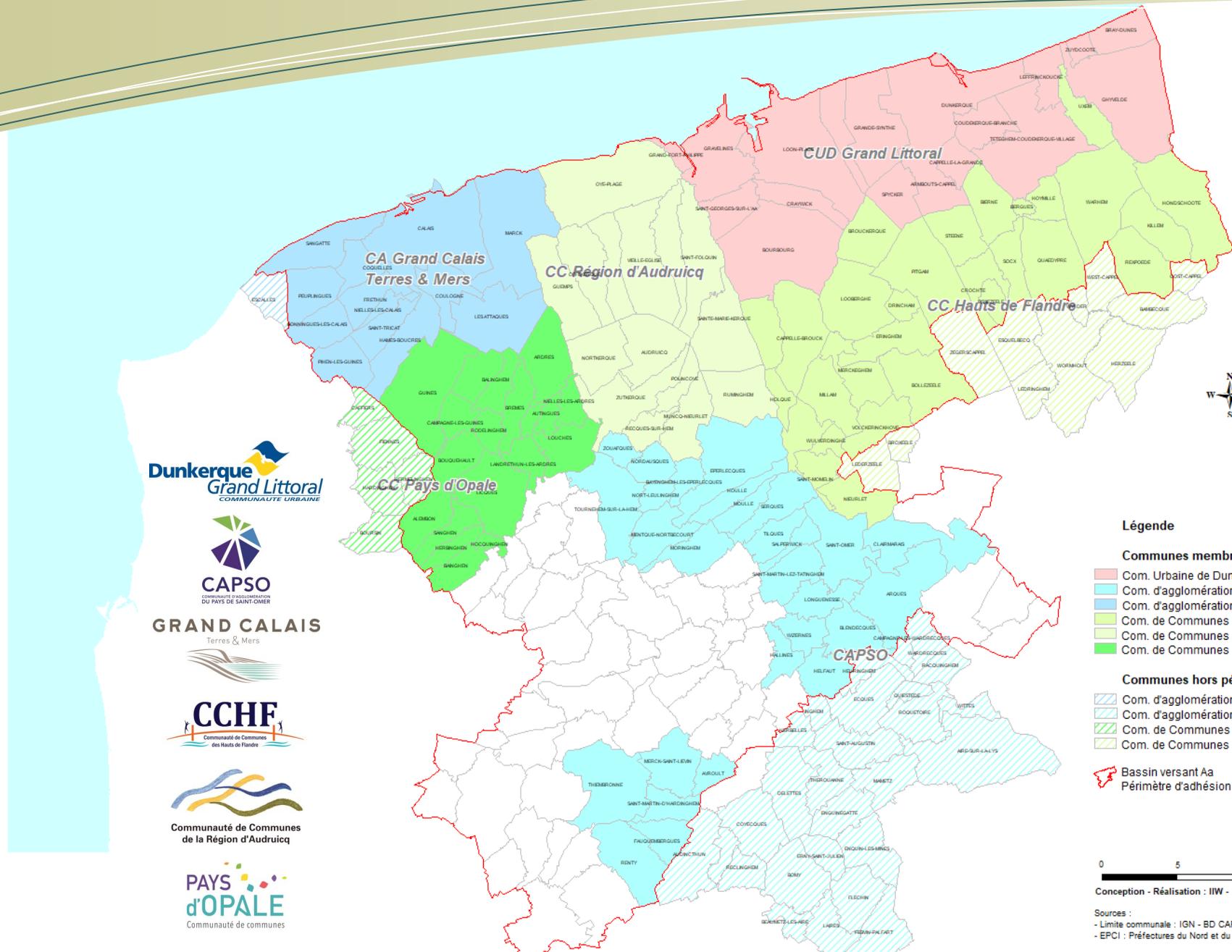




Sommaire

▪ Périimètre d'adhésion au Syndicat Mixte Institution Intercommunale des Wateringues	Page 4
▪ Editorial - Président Bertrand RINGOT	Page 5
▪ L'Institution - Présentation générale	Page 6
Ouvrages Liste 1a	Page 8
Ouvrages Liste 1b	Page 9
Les membres désignés par les EPCI adhérentes	Page 11
▪ GEMAPI - Révision des statuts	Page 13
▪ Le coût de l'Energie	Page 14
▪ Les actions menées en 2022	
Pôle Ouvrage et Systèmes d'Information	Page 15
Pôle Canaux	Page 28
Pôle Animation SAGE - PAPI Delta de l'Aa	Page 29
▪ Le Site Internet - Suivi de la situation hydraulique dans les Wateringues	Page 31
▪ Les résultats de l'exercice 2022	Page 32
▪ Bilan de l'année 2022 et Perspectives	Page 35





Dunkerque Grand Littoral
COMMUNAUTÉ URBAINE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER

GRAND CALAIS
Terres & Mers

CCHF
Communauté de Communes
des Hauts de Flandre

Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq

PAYS d'OPALE
Communauté de communes

- Légende**
- Communes membres du syndicat mixte IIW**
- Com. Urbaine de Dunkerque - Grand Littoral
 - Com. d'agglomération Pays de Saint-Omer
 - Com. d'agglomération Grand Calais - Terres & Mers
 - Com. de Communes des Hauts de Flandre
 - Com. de Communes de la Région d'Audruicq
 - Com. de Communes Pays d'Opale
- Communes hors périmètre d'adhésion**
- Com. d'agglomération Grand Calais - Terres & Mers
 - Com. d'agglomération Pays de Saint-Omer
 - Com. de Communes Pays d'Opale
 - Com. de Communes des Hauts de Flandre
- Basin versant Aa
Périmètre d'adhésion au Syndicat Mixte IIW

0 5 10 km

Conception - Réalisation : IIW - S. VANHEE. Juin 2022.

Sources :

- Limite communale : IGN - BD CARTO.
- EPCI : Préfectures du Nord et du Pas-de-Calais.

Périmètres d'adhésion au Syndicat Mixte - Institution Intercommunale des Wateringues



La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) attribue au bloc communal une compétence obligatoire en matière de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (compétence GEMAPI).

Cette compétence est attribuée à la commune avec transfert automatique à l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre à compter du 1er janvier 2018. Toutefois, par délibérations, les intercommunalités du territoire des Wateringues, ont décidé de prendre par anticipation cette compétence, à compter du 01 janvier 2016.

En application de l'article L 211-7 du Code de l'Environnement, cette compétence "GEMAPI" comprend les missions suivantes :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,

- La défense contre les inondations et contre la mer,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Pour la conduite de ces missions, les EPCI à fiscalité propre territorialement compétents peuvent agir par eux-mêmes ou confier tout ou partie de ces missions à un syndicat mixte ouvert ou fermé. Les intercommunalités du territoire des Wateringues ont transféré, par délibérations concordantes, au Syndicat Mixte des wateringues une partie de leur compétence GEMAPI et notamment la gestion et l'exploitation de certains canaux et ouvrages hydrauliques d'évacuation des eaux des wateringues.

Il est composé des six établissements publics de coopération intercommunale suivants, **Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers, Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de Communes des Hauts de Flandre, Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, Communauté de Communes du Pays d'Opale.**

Comme prévu dans le préambule de ses statuts et avec la volonté d'un exercice de la compétence « gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations », à un niveau permettant d'assurer la conception et la réalisation des aménagements à une échelle hydrographiquement cohérente, les nouveaux statuts de l'Institution ont été approuvés par arrêté inter préfectoral du 08 novembre 2022 ; le syndicat sera désormais en charge de la gestion et de l'entretien des canaux qui lui auront été transférés. Il assurera également l'animation et la coordination des actions GEMAPIENNES sur le bassin de l'Aa, et le pilotage du SAGE et du PAPI du Delta de l'Aa. Pour les EPCI qui l'ont souhaité, il s'est vu enfin confier la compétence à la carte « GEMAPI » - hors défense contre la mer.

Ce rapport d'activités vous permettra de découvrir toutes les actions menées en détail en 2022 ; je vous en souhaite bonne lecture.



Bertrand RINGOT

Président de l'Institution Intercommunale des Wateringues
Président de la Commission Locale de l'Eau du Delta de l'Aa
Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
en charge de la politique de l'eau, de l'Aménagement
et de la prévention des inondations

Bref historique

Dans les années 1974 et 1975, plusieurs crues sévères causent des dégâts considérables dans le Marais Audomarois. Cette catastrophe conduit à la mobilisation des élus locaux. En 1977, les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais créent l'Institution interdépartementale des Wateringues. Sa mission est de réaliser les ouvrages généraux d'évacuation des crues à la mer et d'assurer leur exploitation et leur entretien. En plus de 40 ans, l'Institution a construit 11 stations de pompage d'une capacité totale de plus de 100 m³/seconde et réalise des travaux de modernisation des ouvrages et de réhabilitation des principaux canaux pour faire face aux crues.

La région des wateringues

Située en Flandre maritime, dans le triangle Calais, Saint-Omer, Dunkerque, la région des Wateringues se caractérise par :

- 100 000 hectares de terres à une altitude inférieure au niveau moyen de la mer ;
- 430 000 habitants concernés dont 100 000 potentiellement inondables pour un événement rare ;
- Un écoulement naturel des eaux à la mer intermittent ; les portes à la mer ne sont ouvertes que durant les phases de marée basse ; les marées de mortes eaux et les surcotes sont très pénalisantes, puisqu'elles limitent les volumes d'eau évacués gravitairement ; des pompages conséquents (une capacité de plus de 100 m³/s de pompage à la mer disponible) doivent alors être engagés pour éviter les

débordements des canaux lorsque leurs capacités de stockage sont dépassées ;

- Un réseau de canaux de drainage et d'irrigation très dense (1 500 kilomètres de Watergangs) et de nombreux ouvrages hydrauliques (écluses, vannages, siphons, et une centaine de stations de relevage des eaux, ...) ;
- Des contraintes liées aux usages de l'eau (navigation, agriculture, industrie, activités portuaires, loisirs, ...) et à la préservation des milieux naturels ;
- De nombreux acteurs qui interviennent dans la gestion des écoulements (Voies Navigables de France, Institution et Sections de Wateringues, collectivités, ...).

Des compétences en matière de GEMAPI

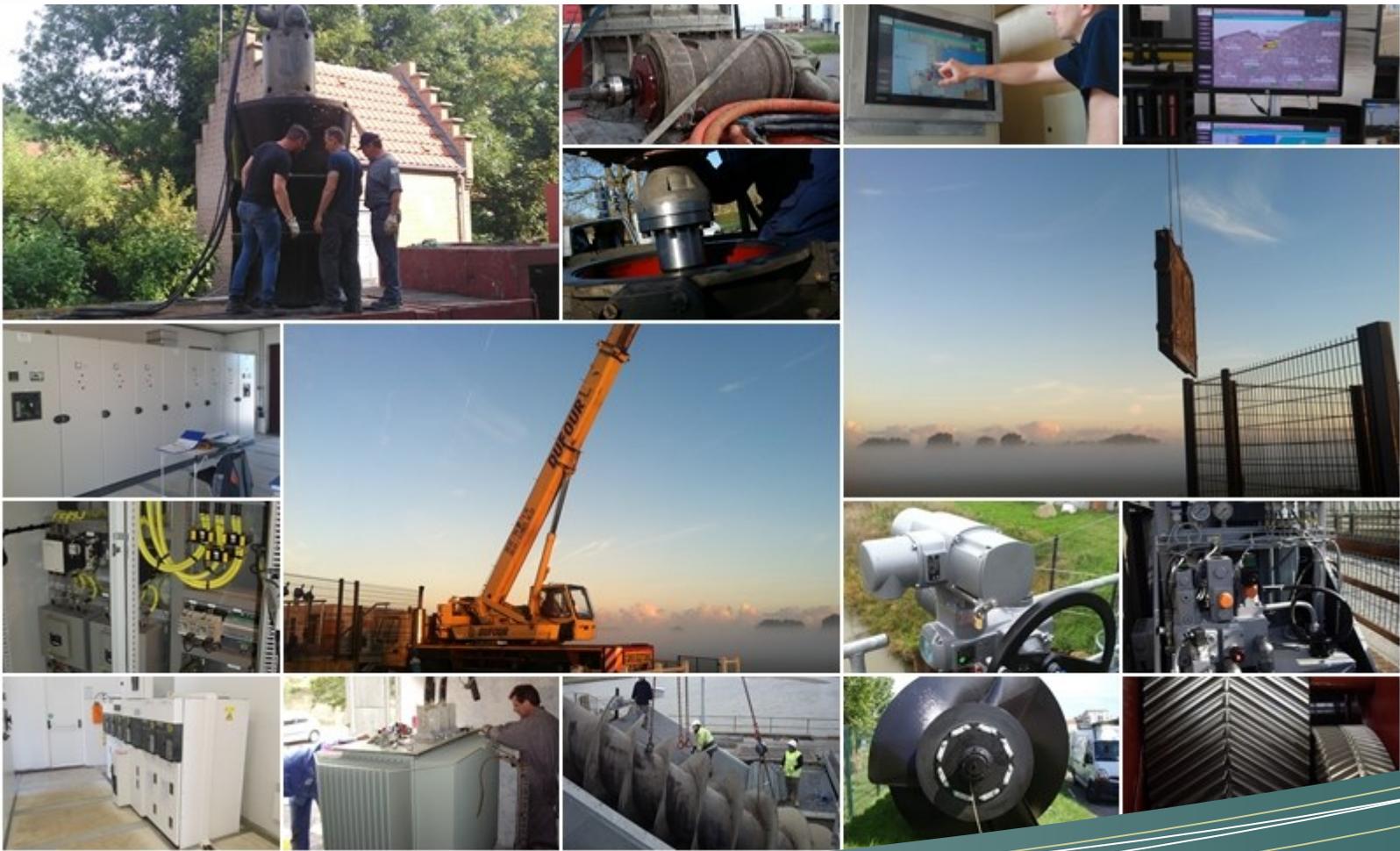
Le syndicat assure les compétences « GEMAPI » qui lui ont été transférées par les EPCI adhérents par arrêté inter préfectoral en date du 8 novembre 2022 à savoir :

- La réalisation, l'entretien, la gestion et le renouvellement des ouvrages permettant l'évacuation des eaux des wateringues de la région ainsi que l'exploitation de ces ouvrages. Sont exclus, les ouvrages exclusivement destinés à la lutte contre la submersion marine ;
- La gestion et l'entretien des ouvrages du domaine portuaire qui lui auront été transférés ;
- La gestion et l'entretien des canaux hors voies navigables qui lui auront été transférés ;
- L'animation du SAGE du Delta de l'Aa ;
- L'animation du PAPI du Delta de l'Aa.

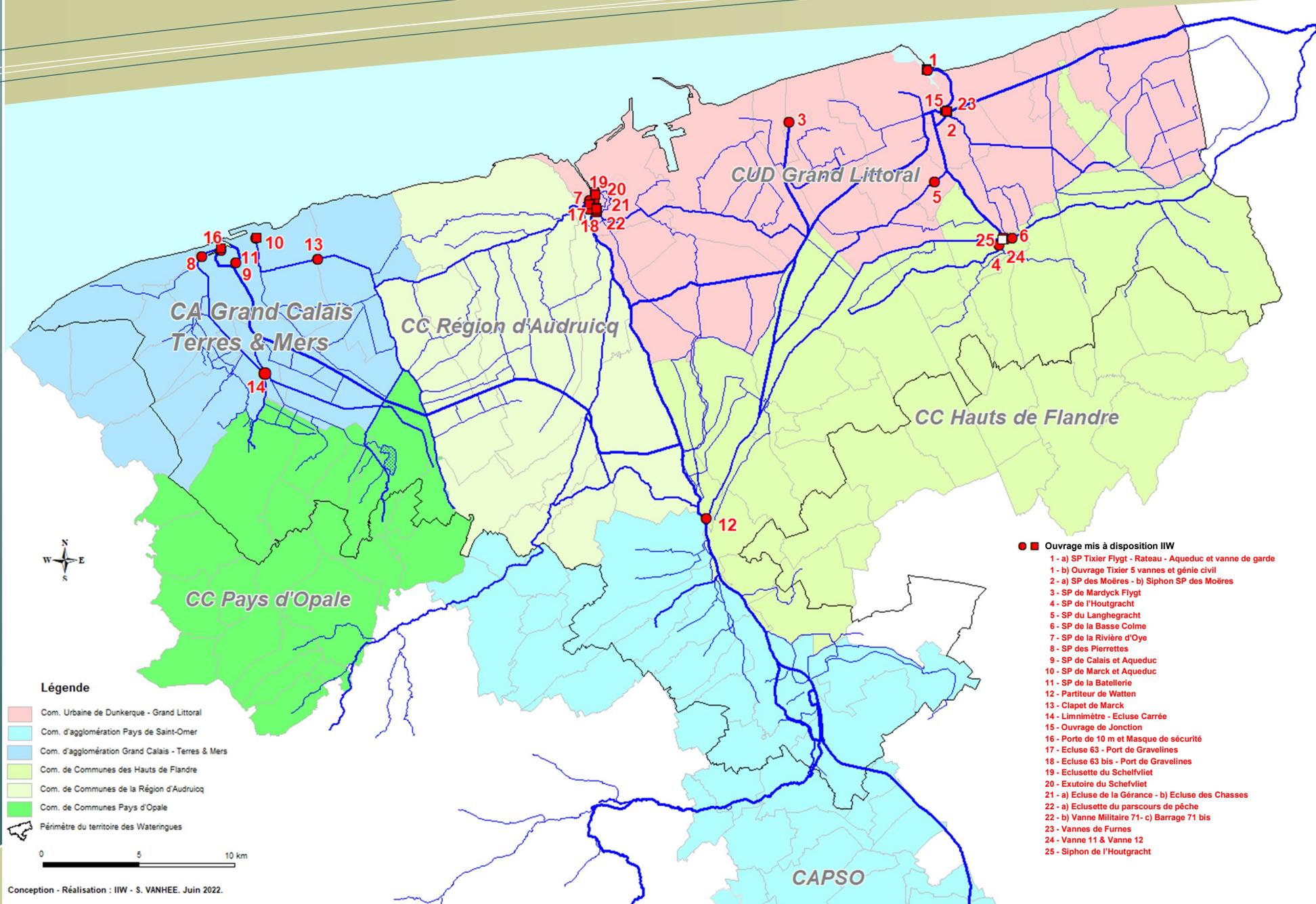
NB : Les missions du syndicat au titre de la compétence gestion et entretien des canaux ne s'étend pas aux réseaux hydrauliques des sections de wateringues, ni du réseau VNF.

Des missions opérationnelles

- **La gestion de l'eau au quotidien**
L'exploitation des ouvrages 24/24h, 365 jours/an ;
Des missions opérationnelles permanentes.
- **La gestion de l'eau à moyen et long termes**
L'animation du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Delta de l'Aa.
- **La gestion de l'eau et ses risques**
L'animation du PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations) du Delta de l'Aa.
- **Assurer la fiabilité des ouvrages**
Disposer en permanence d'un parc d'équipements opérationnels ;
- **Consolider et améliorer les performances du système**
Des travaux de réhabilitation et de modernisation à mener régulièrement.
- **Se préparer au défi du changement climatique**
Une étude prospective pour évaluer les conséquences prévisibles du changement climatique en cours.
- **Contribuer à la qualité physico-chimique et écologique des masses d'eau**
Réduire les volumes de déchets rejetés en mer ; Rétablir la continuité écologique et favoriser les migrations piscicoles vers l'Aa et la Hem ; Améliorer la qualité des eaux de baignade ; Préserver les zones humides ; Entretien et restaurer les 140 km de canaux du Delta de l'Aa.
- **Améliorer les connaissances**
Des études pour évaluer des solutions techniques et élaborer des stratégies de protection contre les inondations.

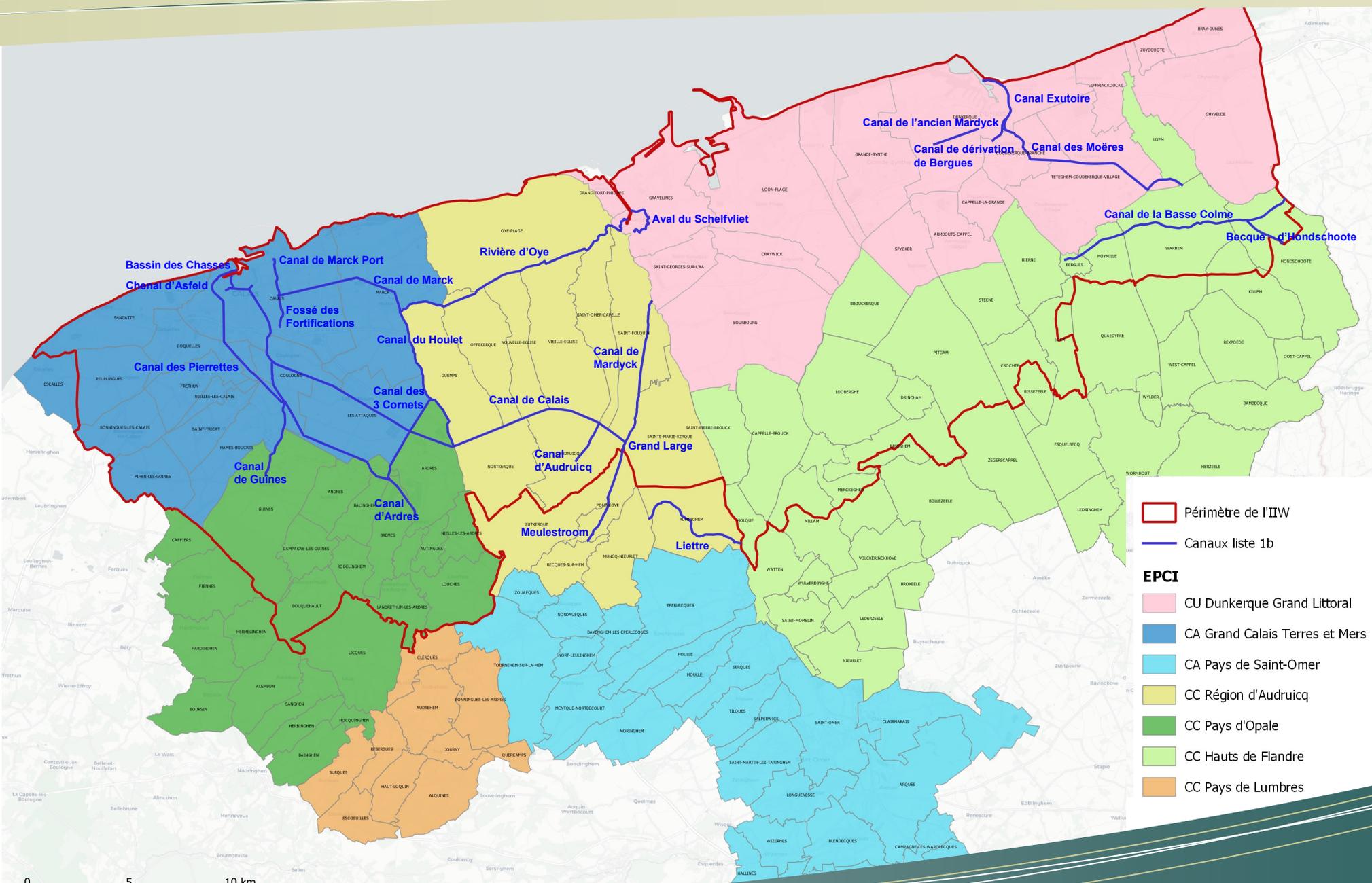


Présentation générale



Conception - Réalisation : IIW - S. VANHEE, Juin 2022.

Ouvrages de la liste 1b

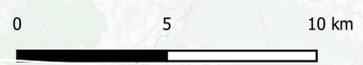


Legend

- Périmètre de l'IIW
- Canaux liste 1b

EPCI

- CU Dunkerque Grand Littoral
- CA Grand Calais Terres et Mers
- CA Pays de Saint-Omer
- CC Région d'Audruicq
- CC Pays d'Opale
- CC Hauts de Flandre
- CC Pays de Lumbres



Comité syndical – Gouvernance

Le comité syndical est composé de 21 délégués désignés par les établissements adhérents ; il élit parmi ses membres, un bureau composé de :

- Un président Bertrand RINGOT (CUD),
- Six vice-Présidents, Marc THOMAS (CAPSO), en charge du Conseil consultatif, Olivier MATRAT (GCTM), en charge du PAPI, Nicole CHEVALIER (CCRA), en charge des Finances et Marchés, Christian DELASSUS (CCHF) en charge de la GEMAPI, Bruno DEMILLY (CCPO) en charge des canaux, Marjorie ELOY (CUD) en charge de l'étude prospective - Adaptation aux conséquences du changement climatique.

Conseil consultatif

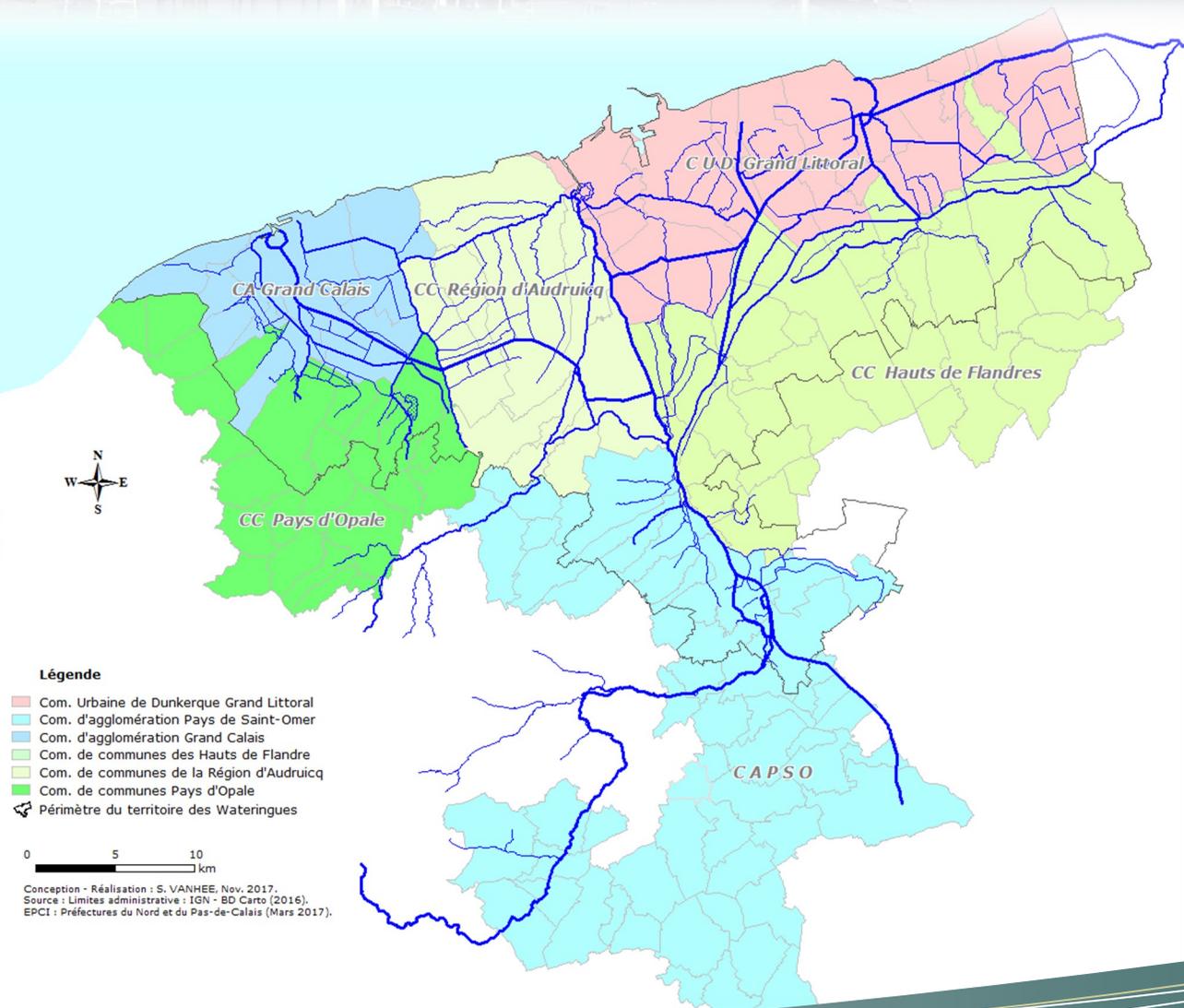
Les statuts prévoient qu'un Conseil consultatif soit institué auprès du Comité syndical afin de travailler à ses côtés sur toutes les questions relevant des compétences de l'Institution Intercommunale des Wateringues, il comprend :

- Quatre représentants des services de L'État, désignés par le préfet de région ;
- Deux représentants du Conseil régional, désignés par son président ou élus en son sein par cette assemblée ;
- Deux représentants du Conseil départemental du Nord, désignés par son président ou élus en son sein par cette assemblée ;
- Deux représentants du Conseil départemental du Pas-de-Calais, désignés par son président ou élus en son sein par cette assemblée ;

- Deux représentants du Pole métropolitain Côte d'Opale ;
- Un représentant SMAGEAa, désigné par son Président ;
- Un représentant SYMVAHEM, désigné par son Président ;
- Un représentant de l'USAN, désigné par son Président ;
- Un représentant de chacune des onze « Sections de wateringues » suivantes :
 - 1^{ère} section du Nord,
 - 2^{ème} section du Nord,
 - 3^{ème} section du Nord,
 - 4^{ème} section du Nord,
 - Association de dessèchement des Moères,
 - 1^{ère} section du Pas-de-Calais,
 - 2^{ème} section du Pas-de-Calais,
 - 3^{ème} section du Pas-de-Calais,
 - 4^{ème} section du Pas-de-Calais,
 - 5^{ème} section du Pas-de-Calais,
 - 7^{ème} section du Pas-de-Calais ;
- Un représentant de l'agence de l'Eau Artois-Picardie, désigné par son Directeur général ;
- Un représentant de la Chambre régionale d'Agriculture, désigné par son président ;
- Un représentant de l'établissement public "Voies navigables de France", désigné par son directeur régional ;
- Un représentant du Grand Port Maritime de Dunkerque, désigné par le Président du Directoire ;
- Deux représentants du Groupe Européen de Coopération Territoriale Weest-Vlaanderen-Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale, désignés par les coprésidents.

- Le comité syndical peut décider, sur proposition du président de l'Institution Intercommunale des Wateringues et après consultation du Conseil consultatif, d'intégrer audit Conseil toute autre personne morale qu'il lui paraîtra utile d'associer aux travaux de l'Institution.





M. Patrice VERGRIETE
 M. Bertrand RINGOT
 M^{me} Marjorie ELOY
 M^{me} Elisabeth LONGUET
 M. Jean Luc DARCOURT
 M^{me} Françoise ANDRIES
 M. Pierre DESMADRILLE



M. Hervé BERTELOOT
 M. Laurent DENIS
 M. Alain MASSET
 M. Marc THOMAS

GRAND CALAIS



M. Emmanuel AGIUS
 M. Bernard DELALIN
 M. Daniel DIWUY
 M. Jean-Michel TACCOEN



M. Christian DELASSUS
 M. Pierre BOUTTEMY
 M. Patrick THOOR



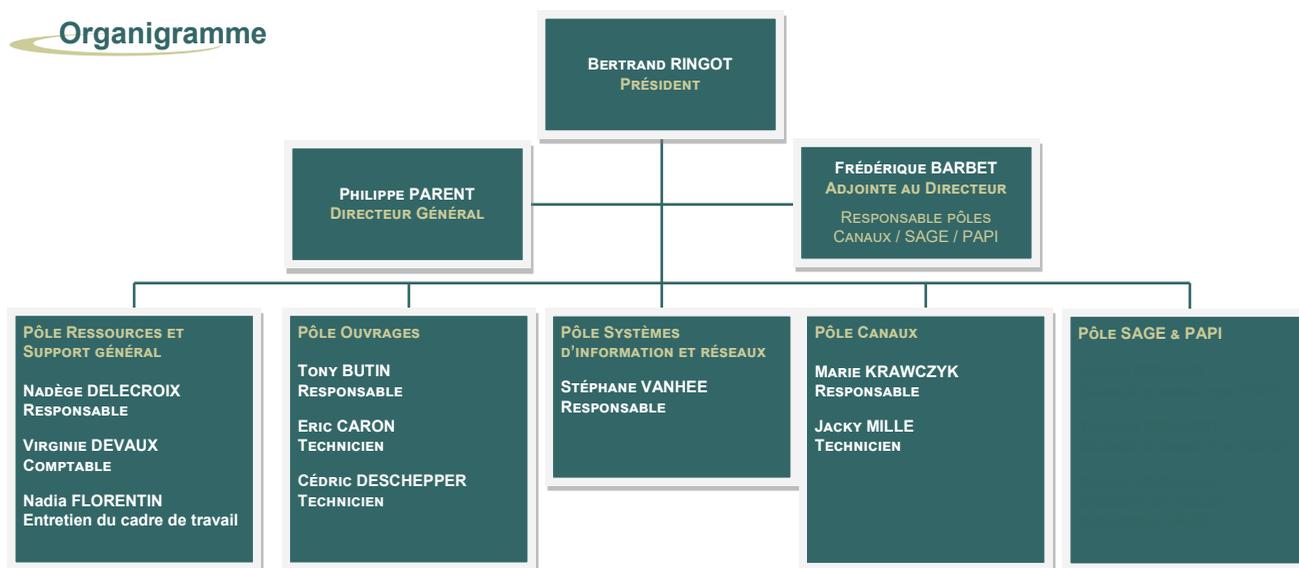
Communauté de Communes
 de la Région d'Audruicq

M^{me} Nicole CHEVALIER
 M. Jacques André DELACRE



M. Bruno DEMILLY

Organigramme



Les activités du service

Le personnel de l'Institution est en charge des missions :

Administratives

- Gestion des locaux, des fournitures, des équipements informatiques et de reprographie, de la documentation ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Gestion du parc de véhicules ;
- Organisation des réunions de comité syndical, comité consultatif, bureau, commission d'appels d'offres ;
- Gestion comptable (préparation et exécution du budget, sollicitation des subventions, ...) ;
- Suivi des contentieux.

Techniques

- Passation et suivi de l'exécution des marchés d'études, de maîtrise d'œuvre, de travaux d'investissement, d'énergie, de services... ;
- Gestion du système de centralisation et de mise à disposition des informations sur le système d'évacuation des crues en temps réel, 24 h /24, archivage et exploitation des données, développement d'outils d'aide à la décision ;
- Direction administrative et technique ;
- De l'exploitation et de la maintenance des ouvrages (Port de Dunkerque, Port régional de Calais, VNF, les entreprises privées en charge des ouvrages de Gravelines et des stations de Bergues) ;

- De la maintenance des pompes submersibles, des contrôles réglementaires (électrique, mécanique, protection incendie) ;
- Ingénierie et conduite d'opération pour les travaux de réhabilitation et de modernisation des ouvrages, gestion des aspects réglementaires ;
- De l'énergie réseau ;
- Pilotage d'études, expertises, élaboration de programmes des travaux ;
- Veille juridique, réglementation et jurisprudence (marchés publics, code du travail.....) ;
- Suivi des crues, gestion de crise, coordination avec les autorités préfectorales, les partenaires techniques.

Animation de la compétence GEMAPI

- Animation de la commission Canaux et mise en œuvre d'un programme de restauration et d'entretien des canaux du Delta de l'Aa ;
- Animation du Sage du Delta de l'Aa et portage de la commission Locale de l'Eau : planification de la gestion de l'eau à l'échelle du Delta de l'Aa ;
- Animation du PAPI du Delta de l'Aa : planification de la gestion des risques liés à l'eau à l'échelle du Delta de l'Aa ;

Partenariats - Communication

- Appui technique aux EPCI et maîtres d'ouvrage dans les démarches d'aménagement du territoire liées à la gestion de l'eau et des risques ;
- Administration du SIG Wateringues ;
- Communication sur divers supports.

Les statuts révisés de l'Institution Intercommunale des Wateringues ont été approuvés par arrêté inter-préfectoral du 08/11/2022.

L'IIW devient un syndicat à la carte.

COMPETENCE OBLIGATOIRE :

Évacuation des crues à la mer = item 5

- Gestion des ouvrages à la mer liste 1a.
- Gestion des canaux de la liste 1b.

COMPETENCES A LA CARTE :

Animation et coordination des actions = item 12
(hors GEMAPI)

Compétences complémentaires GEMAPI
(hors Submersion Marine)

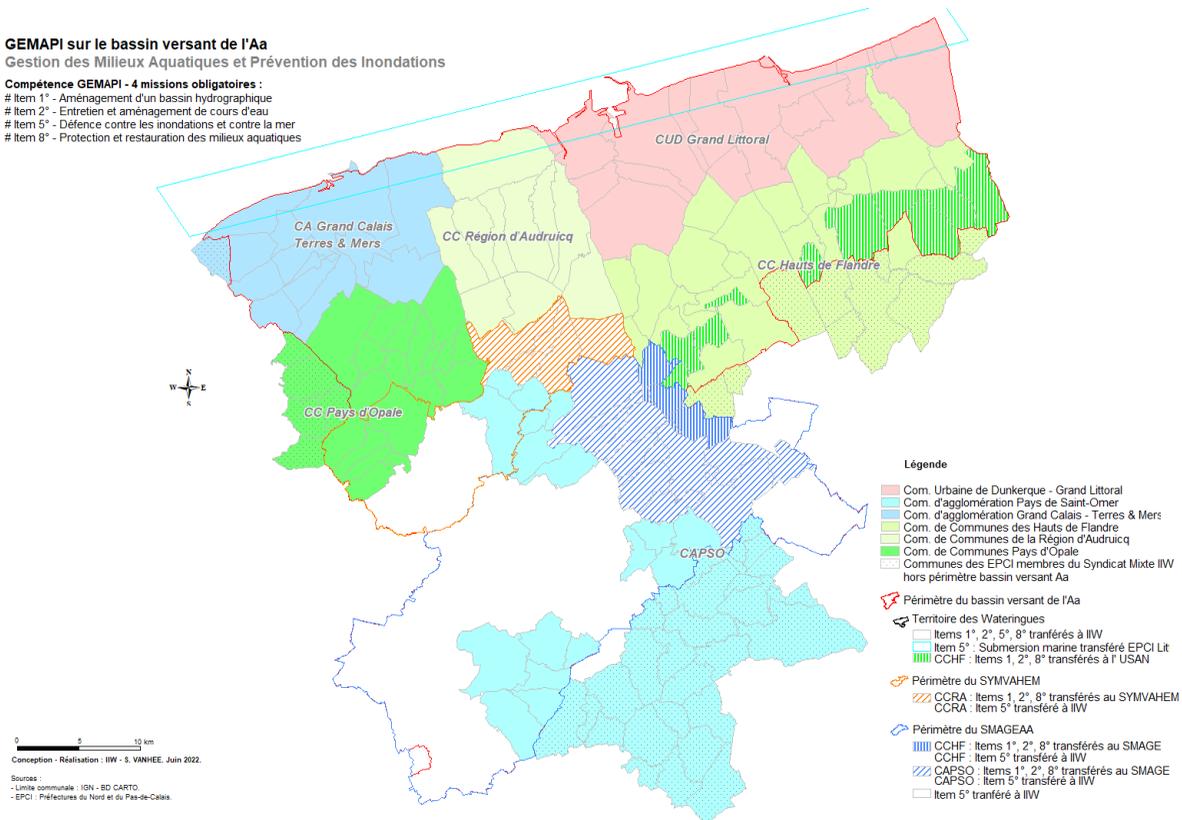
CLÉS FINANCIÈRES :

Les clés financières historiques pour les ouvrages sont maintenues.

- Pour les canaux, la clé retenue pour établir les contributions est établie en tenant compte du linéaire de berges (50%), et de la population (50%).
- Pour l'animation des SAGE PAPI, il a été proposé de garder la clé utilisée au sein du PMCO, à savoir, la population des communes dans le périmètre concerné.
- Pour les compétences complémentaires GEMAPI, la clé sera fixée par le comité syndical.

GEMAPI sur le bassin versant de l'Aa
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Compétence GEMAPI - 4 missions obligatoires :
Item 1^{er} - Aménagement d'un bassin hydrographique
Item 2nd - Entretien et aménagement de cours d'eau
Item 5th - Défense contre les inondations et contre la mer
Item 8th - Protection et restauration des milieux aquatiques



Pour l'item 5th Submersion marine, le PMCO apporte une assistance technique pour la réalisation des études, les compétences restant à la charge des EPCI.

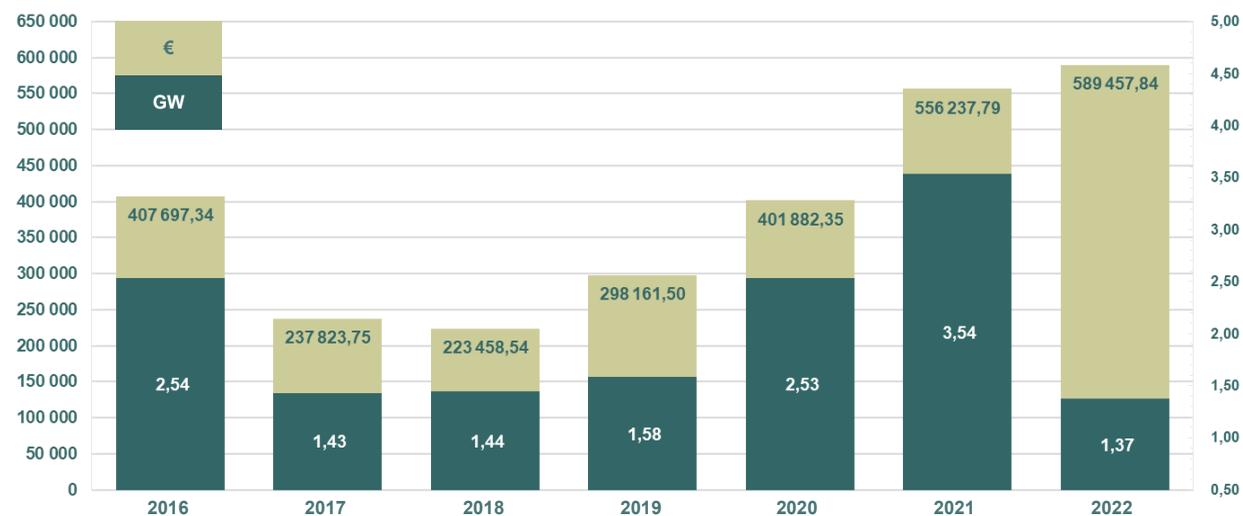
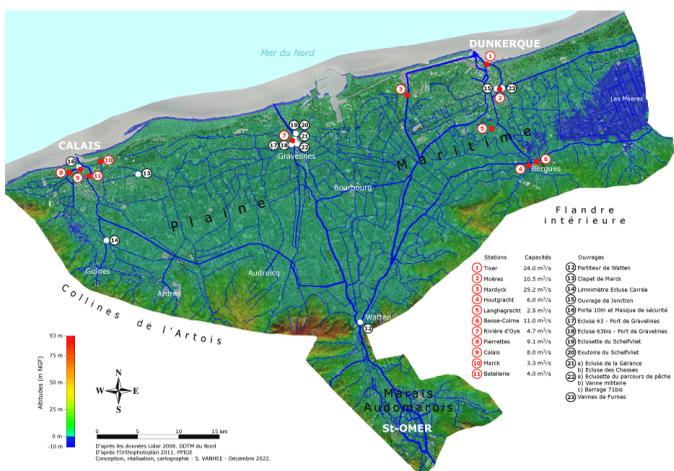


Des dépenses énergétiques contenues malgré l'explosion du coût de l'énergie

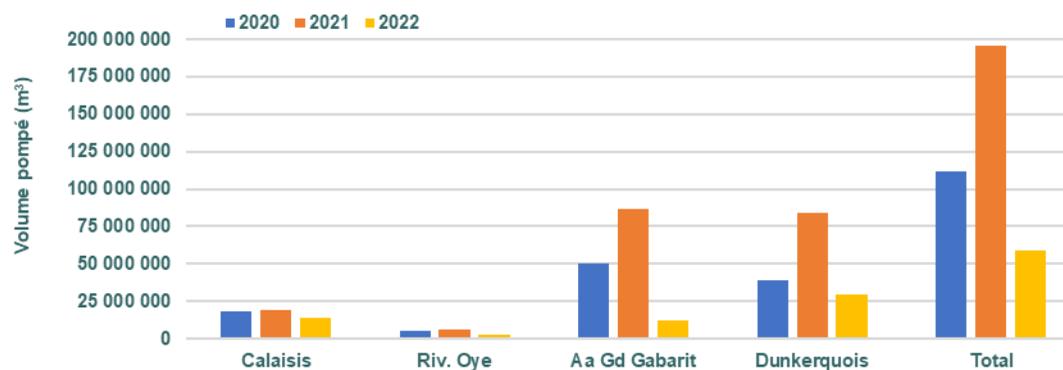
Des pompages très variables d'une année à l'autre :

- 112 Mm³ en 2020, année moyenne, sachant que cela représente 14 % du volume annuel rejeté en mer, et près de 50 % pendant les périodes de crues.
- 195 Mm³ en 2021, des crues importantes en mars et novembre.
- 52 Mm³ en 2022, des conditions météorologiques très clémentes.

Le coût des pompages sensiblement équivalent en 2022, qu'en 2021, en ayant pompé que 30 % du volume de 2021 !!!
 Une explosion des tarifs de l'énergie de 160 %



Synthèse pluriannuelle des volumes en (GW) et coûts de l'énergie (€)



Volumes interannuels pompé en (m³) par secteurs géographiques



Marché de maintenance des pompes

Opérations préventives, correctives et curatives menées sur les sites de Mardyck et des 4 écluses

Station Tixier

Pompe PL7121 n°9332703 et 9332704. Pertuis n°1

Montant : 150 312,04 € HT

- Démontage, contrôles et expertise, rapport,
- Renouvellement des charges d'huile, Remplacement du câble auxiliaire et câbles puissance, Remplacement des unités de contrôles et de sécurités,
- Remplacement de la plaque à borne,
- Remplacement des roulements (paliers inférieurs et supérieurs),
- Remplacement des garnitures mécaniques,
- Remplacement du rotor,
- Remplacement de l'anneau d'étanchéité statique, de l'anneau d'usure fixe et de la poignée de levage,
- Réfection de la protection anticorrosion,

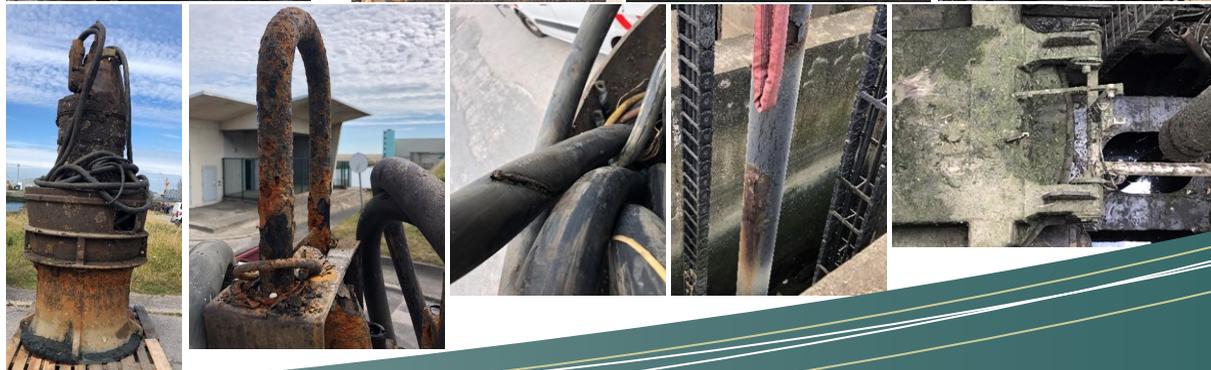


Station des quatre écluses à Dunkerque

Pompe PL7115 n°9112710 Pertuis n°2

Montant 44 009,77 € HT

- Démontage, contrôles et expertise, rapport,
- Renouvellement des charges d'huile, Remplacement du câble auxiliaire et câbles puissance, Remplacement des unités de contrôles et de sécurités,
- Remplacement de la plaque à borne,
- Remplacement des roulements (paliers inférieurs et supérieurs),
- Remplacement des garnitures mécaniques,
- Remplacement de l'anneau d'étanchéité statique,
- Réfection de la protection anticorrosion,



Réhabilitation de l'exutoire du Schelfvliet à Gravelines

Le barrage à clapets du Schelfvliet et la porte à marée dites « porte Noire » sont situés au point de rejet du watergang dans le chenal maritime de l'Aa. L'ouvrage en extrémité du Schelfvliet constitue l'exutoire à la mer des watergangs de la 1^{ère} section de Wateringues du Nord assuré gravitairement par le Watergang su Schelfvliet qui emprunte dans sa partie aval le fossé externe des fortifications de Gravelines. L'ouvrage a pour fonction d'empêcher, à marée montante l'inondation des terres par la mer, l'entrée d'eau salées dans les watergangs et d'assurer le libre écoulement gravitaire des eaux du Schelfvliet à marée descendante et lors des situations de crues.

Des dysfonctionnements de la porte Noire constatés par l'exploitant Suez.. Cette porte à flots à simple vantail en bois et ses dispositifs de fermeture manuelle sont dans un état très dégradé.

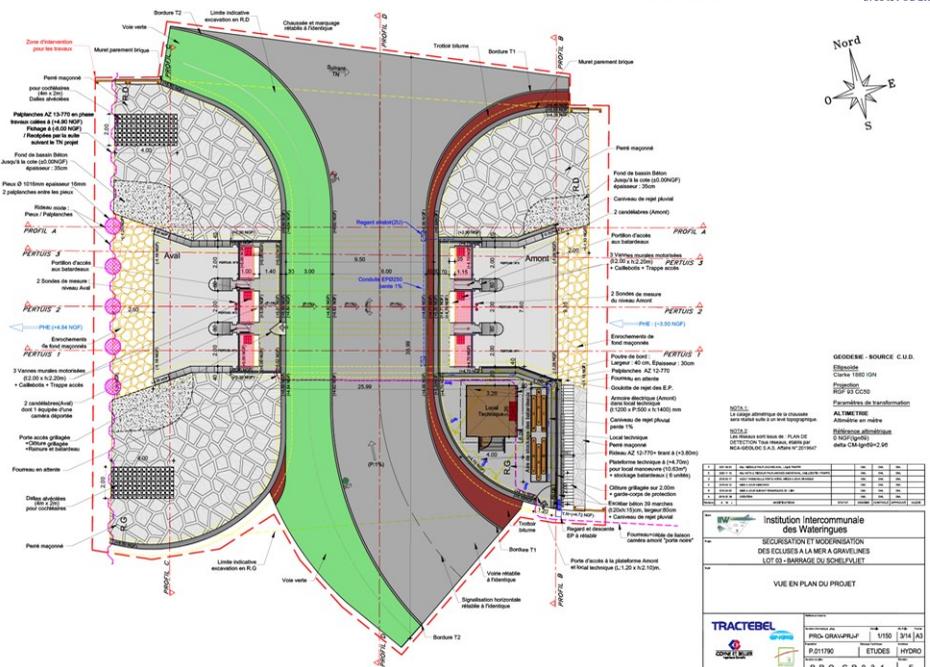
Les objectifs des travaux de modernisation du barrage vanné à l'exutoire du watergang du Schelfvliet sont :

- La sécurisation et la pérennisation des ouvrages hydrauliques intervenant dans la prévention des inondations d'origine fluviale ou maritime ainsi que des remontées d'eau salées dans les terres,
- L'accroissement des possibilités de manœuvres et de réglages pour améliorer les fonctionnalités de gestion des crues et des préventions des remontées marines,
- L'amélioration significative des conditions de manœuvre et de sécurité des agents d'exploitation, ainsi que l'optimisation des interventions,
- Le respect des directives réglementaires relatives au rétablissement de la continuité écologique des ouvrages hydrauliques, vis-à-vis des espèces piscicoles,
- Le maintien des usages urbains : traversée et continuité des réseaux, franchissement routier, circulations douces.

Après mise en concurrence, l'offre du groupement TRACTEBEL-BIEF a été retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre. **Montant : 143 274.76 € HT**

Accord-cadre de travaux attribué à l'entreprise SPIE Batignolles.

Montant total des travaux : 2 800 217.25 € HT



Travaux :

- 3 Aqueducs équipés de vannes motorisées et automatisées en aval (Mer) et amont (Schelfvliet),
- Mise en place des passerelles d'exploitation,
- Equipement de contrôle-commande, de vidéosurveillance et liaison inter-sites avec le PCC de supervision des ouvrages de Gravelines situé à l'écluse 63 Vauban,
- Reconstitution du corps du barrage en remblai, étanche, avec rétablissement des réseaux enterrés,
- Reconstitution de la chaussée, des trottoirs, de la voie verte et des parapets du boulevard,
- Local technique et râteliers à batardeau....

Réhabilitation de l'exutoire du Schelfvliet à Gravelines



Réhabilitation et modernisation de la SP Mardyck

La station de pompage de Mardyck, construite en 1985, a pour objet d'évacuer les eaux excédentaires du canal à Gd Gabarit (Dérivation du Canal de Bourbourg) vers la mer au travers du bassin à flot du port Est de Dunkerque. La station a une fonction de reprise des eaux issues du bassin de l'Aa dérivées à l'amont au partiteur d'Holque-Watten et des rejets après pompage des eaux des 1^{ère} et 2^{ème} section de Wateringues du Nord.

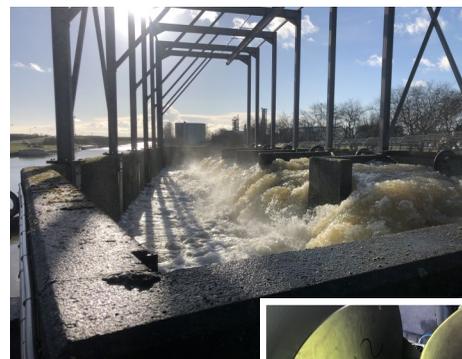
La station de pompage de Mardyck est située au débouché du canal à Gd Gabarit près de l'écluse de Mardyck. Cette station évacue les eaux exclusivement par pompage (6 pompes) avec un débit maximum de 25.2 m³/s.

Marché de travaux attribué à l'entreprise CLAISSE
Montant total du marché : 830 964,53 € HT

Les travaux sont organisés selon une Tranche Ferme et neuf Tranches Optionnelles.

TF : Remplacement de 2 groupes de pompage ; sécurisation de l'accès aux équipements ; Fourniture d'un système d'accrochage pour faciliter la manutention des équipements ; Remplacement des équipements de contrôles et surveillance des nouvelles pompes ; Travaux de prestations électriques et d'automatisme.

- TO1** : Remplacement d'un 3^{ème} groupe de pompage ;
- TO2** : Remplacement d'un 4^{ème} groupe de pompage ;
- TO3** : Remplacement d'un 5^{ème} groupe de pompage ;* (TO non affermie)
- TO4** : Remplacement d'un 6^{ème} groupe de pompage ;* (TO non affermie)
- TO5** : Adaptation d'une pompe existante au nouveau système de contrôle et surveillance ;
- TO6** : Adaptation d'une 2^{ème} pompe existante au nouveau système de contrôle et surveillance ;
- TO7** : Adaptation d'une 3^{ème} pompe existante au nouveau système de contrôle et surveillance ;
- TO8** : Adaptation d'une 4^{ème} pompe existante au nouveau système de contrôle et surveillance ;
- TO9** : Remplacement des deux transformateurs d'alimentation 20kV/660 V.



Réhabilitation des dégrilleurs automatiques de la SP Marck et de la SP Langhegracht

Les pertuis des pompes de la SP Marck et Langhegracht sont protégés par des grilles à barreaux. Ces grilles sont nettoyées par un dégrilleur automatique à poche suspendue. Chaque dégrilleur est composé d'un grappin actionné verticalement par un treuil électrique à câble et composé d'une mâchoire fixe et d'une mâchoire mobile. Le treuil est monté sur un châssis circulant en sous face d'un rail de roulement. La translation du châssis est obtenue au moyen d'un galet entraîné par un motoréducteur électrique. L'ouverture et la fermeture du grappin sont obtenus au moyen d'un vérin hydraulique alimenté en huile sous pression par une centrale hydraulique embarquée dans le châssis.

Marché attribué au groupement ENDEL SAS.

Notifié le : 07/04/2021.

Date d'achèvement des travaux : 13/09/2022.

Montant : 190 953.00 € HT.

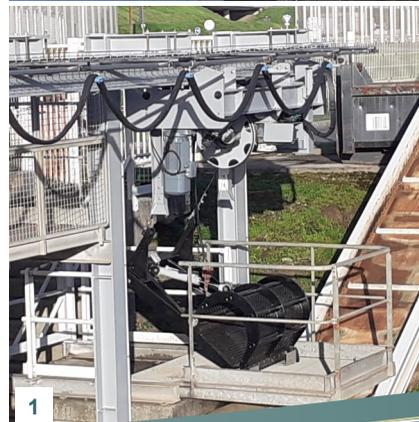
Maitrise d'œuvre : TRACTEBEL / VENNA.

Consistance des travaux - SP Marck (1) :

- Dépose du dégrilleur,
- Remplacement des pièces d'usure sur le chariot et sur la poche,
- Reprise complète de la protection l'anticorrosion du dégrilleur, de la poutre de roulement et des poteaux de support,
- Remplacement des tiges filetées et des contreplaques de fixation de la voie de roulement,
- Maintenance de la centrale hydraulique du dégrilleur,
- Réhabilitation du convoyeur automatique.

Consistance des travaux - SP Langhegracht (2) :

- Rénovation de la voie de roulement et des poteaux supports,
- Amélioration du passage en courbe.



Réhabilitation et modernisation des vannes de la SP Basse Colme et de la SP Langhegracht

Marché attribué au groupement ENDEL SAS / EIFFAGE.

Notifié le : 07/04/2021.

Date d'achèvement des travaux : 02/08/2022.

Montant : 91 125.00 € HT.

Maitrise d'œuvre : TRACTEBEL / VENNA.

Consistance des travaux - SP Basse Colme (1) :

- Reprise de la protection l'anticorrosion du tablier et du portique de de vanne gravitaire,
- Reprise de l'étanchéité de la vanne,
- Réhabilitation des organes de manœuvre électromécanique,
- Travaux d'électricité, d'automatisme et de chaudronnerie.

Consistance des travaux - SP Langhegracht (2) :

- Réhabilitation du tablier de la vanne et remplacement de la tête, de la vanne,
- Remplacement de l'organe de manœuvre hydraulique par un système de type électromécanique composé d'un cric à crémaillère entraîné par un servomoteur électrique,
- Travaux d'électricité, d'automatisme et de chaudronnerie.



PRÉFET DU NORD



UNION EUROPÉENNE



Réhabilitation et modernisation du masque de sécurité à l'écluse de 10 M à Calais

Ce projet vise à réhabiliter et à moderniser le masque de sécurité de l'écluse du 10 M à Calais.

Consistance des travaux :

- Dépose complète de l'organe de manœuvre du tablier et de la partie fixe du masque,
- Remise en peinture du tablier, de la têtère, de la partie fixe du masque et des gardes corps,
- Renforcement locaux des parties corrodées des structures métalliques,
- Remplacement de l'organe de manœuvre par des vérins hydrauliques,
- Modification de l'armoire de commande locale,
- Modification de la supervision et de l'automatisme de commande au PPC du Port de Calais et localement aux stations des Pierrettes et de Calais.

Montant des travaux : 273 178 € HT.

Marché de travaux attribué à l'entreprise ENDEL SAS.

Notifié le : 19/01/2021

Les travaux, débutés le 26/04/2021, pour une durée de 4 mois, ont été prolongée de 3 mois en raison des difficultés d'approvisionnement et des prix fluctuants des matières premières : inox en particulier (tiges de vérin, coffre de la centrale hydraulique).

Le masque de sécurité est opérationnel hydrauliquement.





Travaux de sécurisation et de modernisation des écluses à la mer à Gravelines

Ce projet vise à sécuriser et à moderniser les écluses Vauban 63 et Saint-Folquin 63 bis.

Consistance des travaux

- Travaux hydromécaniques d'amélioration des équipements existants et de conception/installation des nouveaux équipements,
- Travaux de génie civil pour rénover les ouvrages et intégrer les nouveaux équipements,
- Travaux d'électricité et de contrôle commande pour intégrer les nouveaux équipements au système de supervision actuel et améliorer l'interface homme - machine existante.

Montant des travaux : 2 625 813,36 € HT

Marché de travaux attribué au groupement d'entreprises ENDEL SAS et SPIE Batignolles.

Les travaux sont organisés selon une Tranche Ferme et trois Tranches Optionnelles. **Objectifs** : Permettre la manœuvre en charge des vannes de l'écluse 63 bis ; Moderniser et sécuriser l'écluse 63 Vauban par la le remplacement de la porte Ebe du Pertuis de 8m.

TF : Modification des vannes levantes du pertuis Gravelines.
Réception de la Tranche Ferme prononcée le 14/01/2020

TO1 : Modification des vannes levantes du pertuis Central.
Réception de la Tranche Optionnelle prononcée le 02/11/2020

TO2 : Vanne levante additionnelle du pertuis Saint-Folquin.
Tranche Optionnelle notifiée le 25/01/2021

TO3 : Nouvelle porte d'Ebe - Pertuis de 8m - Ecluse 63 Vauban.
Tranche Optionnelle notifiée le 03/08/2020

Les équipements sont en service régulier. Réception prochaine.





Amélioration du fonctionnement de la Porte de 10 m à Calais

Située à l'arrière du Port Ouest de Calais, l'écluse de 10m comporte une porte à la mer à deux vantaux busqués qui s'ouvre et se ferme au gré des marées. La porte de 10m a connu une série d'incidents de fonctionnement depuis sa remise en service :

- Mars 2017 : Avarie sur les articulations supérieures,
- Sept. 2018 : Coincement en ouverture partielle des vantaux,
- Avril 2020 : Rupture d'un carter de motoréducteur de vantelle et déformation des châssis support des motoréducteurs.

En outre, des défauts de fonctionnement récurrents sont observés :

- Déclenchement du défaut sur-couple sur la vantelle rive droite lors de la manœuvre en présence de marée à fort coefficient ;
- Fermeture des vantaux tardive lorsque le courant montant est déjà puissant entraînant une vitesse des vantaux importante avec chocs associés en fin de fermeture ;
- Desserrage de la boulonnerie et déformation des supports des motoréducteurs des vantelles sous l'effet des chocs des vantaux.

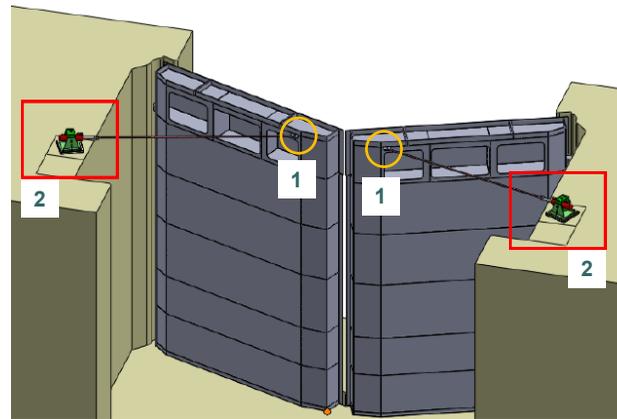
Marché de maîtrise d'œuvre attribué le 10/06/2020 à la société TRACTEBEL pour un montant de : 39 900,00 € HT

Marché de travaux attribué à l'entreprise LTM pour un montant de : 90 950,00 € HT. Marché notifié le 30 juin 2021.

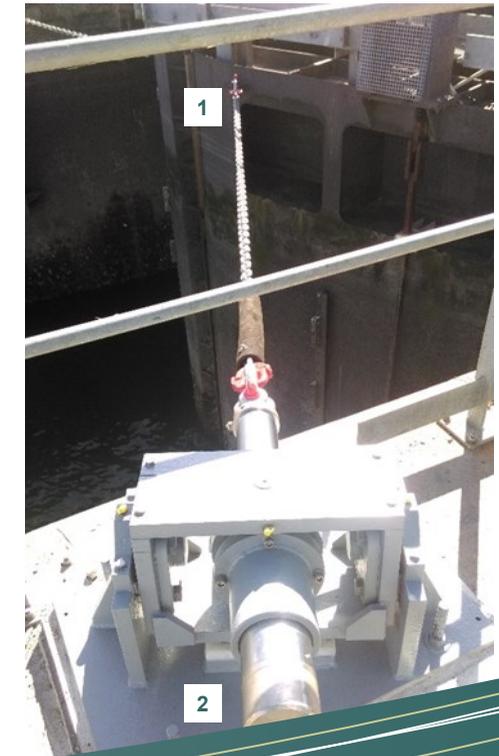
Description des travaux :

- Mise en œuvre d'un dispositif d'amortisseurs permettant de contrôler les mouvements de fermeture des vantaux ;
- Réfection de la structure des motoréducteurs au niveau des vantelles.

Les travaux ont été réalisés sur site après la mise en service régulier du masque de sécurité.



1 - Point d'ancrage des chaînes sur les vantaux
2 - CAO du sous-ensemble support - amortisseur



Réhabilitation et modernisation d'ouvrages de protection contre les inondations sur le Calaisis

Ce projet vise à réhabiliter et à moderniser les ouvrages gravitaires des stations des Pierrettes, de Calais, de Marck & du Clapet de Marck

Consistance des travaux

- Réhabilitation de la vanne de régulation à la SP Pierrettes,
- Réhabilitation des tabliers de vannes à la SP Calais,
- Réhabilitation des organes de manœuvre hydraulique et électromécanique, Installation d'une nouvelle centrale hydraulique à la SP Marck. Divers travaux de chaudronnerie,
- Réhabilitation du clapet de Marck, après mise à sec et expertise des pièces fixes et du radier ; Remplacement du vérin de manœuvre, dépose du groupe électrogène et cuve associée ; installation d'une nouvelle centrale thermique.

Montant des travaux : 418 131,00 € HT

Marché de travaux attribué au groupement d'entreprises ENDEL SAS et EIFFAGE Energie Système Industrie Nord.

Le marché comportent une Tranche Ferme et neuf Tranches Optionnelles définies uniquement dans le cadre des travaux du Clapet.

Tranche Ferme notifiée le 07/04/2021

Les travaux ont débuté le 26/04/2021 pour une durée de 13 mois

Avenant. Réalisation de nouvelles prestations non prévues :

- Fourniture de deux vérins neufs à la SP Marck
- Nettoyage du radier du Clapet de Marck

Plus-value totale de 66 911.00 € HT soit 17.3% par rapport au montant initial.



PRÉFET DU NORD

UNION EUROPÉENNE

avec le FEDER



Réhabilitation des tabliers de vannes à la SP de Calais



Réhabilitation et modernisation d'ouvrages de protection contre les inondations sur le Calaisis



1



1



3



3



3



2

Réhabilitation SP Marck (1), SP Pierrettes (2) Clapet de Marck (3)



Réhabilitation et modernisation des équipements gravitaires des ouvrages du Jonction et des Moères

Ce projet concerne la réhabilitation et la modernisation des équipements gravitaires des ouvrages du Jonction et des Moères.

Consistance des travaux au Jonction

- Réhabilitation des batardeaux et modification pour le stockage en pertuis,
- Réhabilitation des tabliers de vannes et des pièces fixes,
- Réhabilitation des organes de manœuvre hydraulique : vérins et centrales,
- Reprise des ancrages des têtes de vannes (génie civil),
- Modification du contrôle commande des équipements.

Consistance des travaux au Moères

- Déplacement de la passerelle piétonne,
- Construction de batardeaux aval (Exutoire) et stockage en pertuis,
- Réhabilitation des batardeaux amont et installation d'organes de manœuvre manuels (crics à crémaillère doubles),
- Réhabilitation des tabliers de vannes et tubes de pompes associés,
- Réhabilitation des pièces fixes ;
- Réhabilitation des vérins de manœuvre et installation d'une centrale hydraulique par vanne avec circuit d'interconnexion entre les centrales,; vérins et centrales,
- Travaux d'électricité et d'automatisme : contrôle commande des équipements ;
- Chaudronnerie : plateforme de maintenance des pompes, ...

Montant des travaux : 1 281 746,00 € HT

Marché de travaux attribué à l'entreprise LTM comportant une tranche ferme notifiée le 07/04/2021 et 8 tranches optionnelles.





Etude prospective - Adaptation aux conséquences du changement climatique

Marché attribué au groupement HYDRATEC/SEPIA Conseils.

Notifié le : 05/10/2020.

Montant : 259 970.00 € HT.

Étude prévue en 5 phases.

En 2022, les résultats de la phase 3 qui permet d'évaluer les conséquences du changement climatique et la pertinence des solutions envisageables pour y faire face, ont été présentés en COTECH le 03/10/2022 puis en COPIL le 27/10/2022. La réunion a permis d'échanger sur les solutions proposées, en vue de l'élaboration ensuite des orientations stratégiques (phase prévue en 2023). Des ateliers seront organisés en janvier 2023 pour poursuivre les démarches de concertation avec les partenaires de l'étude.

L'un des objectifs de ce travail est de dépasser les approches réglementaires ou techniques, en intégrant au maximum les populations. Cette étude doit permettre d'accroître la sensibilité des habitants, ce qui permettra par la suite de mobiliser les ressources financières des collectivités.

A cet effet, il a été décidé de mettre en œuvre une action de communication. Le projet s'appelle Delta de l'Aa 2050 et consiste en la mise en place d'actions de sensibilisation auprès de la population et des usagers du territoire (industries, agriculteurs), ainsi que la mise en place d'une plateforme traitant du changement climatique :

<https://www.delta-aa-2050.fr/>

Elle permettra à tous de s'informer, de disposer d'éléments de compréhension et de supports pédagogiques libres d'utilisation sur le sujet du changement climatique et de ses impacts sur notre territoire.





Pôle Canaux

En 2022, le transfert de compétences liées aux items 1°, 2°, 5°, 8° de la GEMAPI est effectif depuis l'approbation de l'arrêté interdépartemental du 29 mars 2022. Ainsi, **l'IIW se charge désormais de l'entretien et la restauration de 140 km de canaux de la liste 1b qui lui ont été mis à disposition**. De fait, le pôle Canaux de l'IIW s'est structuré afin d'assurer cette mission, et se compose désormais en 2022 de deux agents : une ingénieure et un technicien.

Les objectifs définis en 2022 :

- Mettre à jour le diagnostic des canaux établis par les études antérieures,
- Réaliser une confirmation terrain de ces éléments de diagnostic,
- Etablir une programmation d'opération d'entretien et des travaux de restauration,
- Définir des priorités d'intervention,
- Rédiger le dossier de la DIG (**D**éclaration d'**I**ntérêt **G**énéral),
- Animer la commission Canaux.

En 2022, la commission Canaux s'est réunie à deux reprises, en octobre à Guînes et Novembre à Calais permettant de discuter et valider le programme d'opération d'entretien et de travaux de restauration à prévoir sur l'année 2023-2024. A l'issue, cette proposition a été soumise au Conseil Syndical pour programmation budgétaire. Une discussion a également été engagée sur le devenir du linéaire classé Domaine Public Fluvial (DPF).

Gestion du DPF État.

L'Etat envisage un transfert total de son linéaire selon deux possibilités :

- Transfert de l'État vers les EPCI avec mise à disposition pour la gestion et l'entretien ;
- Transfert de l'État vers l'IIW,

Ce transfert induit un droit de propriété, donc une liberté d'actions sur le linéaire concerné et une levée des redevances et titres par le propriétaire (actuellement environ 110 000 €/an). Ce transfert peut être envisagé à titre expérimental pour une durée de 6 ans.

Pour l'année 2022, une enveloppe de 300 000 € a été proposée à l'IIW pour réaliser des travaux sur le linéaire du DPF sous convention de délégation de maîtrise d'ouvrage. A court terme, il faudra statuer sur le devenir de ce DPF.

Pôle Animation du SAGE et du PAPI du Delta de l'Aa

En application de l'item 12° de la compétence GEMAPI et de l'arrêté interdépartemental du 08/11/2022 portant transfert de l'animation du SAGE et du PAPI du Delta de l'Aa du PMCO vers l'IIW, le pôle animation du SAGE et du PAPI du Delta de l'Aa a été ouvert au sein de l'IIW. Pour ce faire, l'IIW a recruté une responsable de service pour :

- Organiser les recrutements des chargés d'animation,
 - Structurer les missions du service,
 - Récupérer l'ensemble des informations et archives détenues par le PMCO,
 - Gérer les sites internet dédiés au SAGE et PAPI du Delta de l'Aa.
- Cette étape est importante pour assurer une transition efficace et efficiente des démarches du PMCO vers l'IIW.

Les enjeux du territoire relatifs aux inondations, mais aussi au manque d'eau sont bien connus et les objectifs fixés par l'Etat et l'Agence de l'Eau Artois Picardie nécessitent de mettre les moyens humains et financiers sur ces deux politiques de gestion de l'eau.

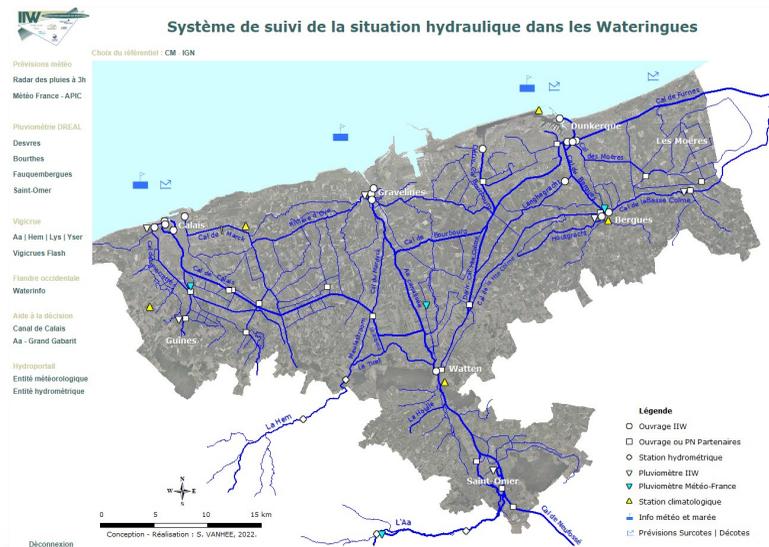
Afin d'assurer la bonne exécution des missions et opérations liées à la gestion des canaux, de l'animation du SAGE et du PAPI du Delta de l'AA, l'IIW dispose d'un financement réparti entre les EPCI, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'Eau Artois Picardie;

En matière de compétences complémentaires GEMAPI hors submersion marine, l'IIW intervient sur le périmètre des EPCI, situé dans le bassin versant de l'Aa et non déjà couvert par le SMAGEAa, le SYMVAHEM, et l'USAN. La CAPSO n'est pas concernée car intégralement couverte par le SMAGEAa et le SYMVAHEM, ni la CUD et GCTM qui souhaitent garder la compétence.

EPCI	Carte « GEMAPI » hors défense contre la mer	Animation SAGE et PAPI
Communauté Urbaine de Dunkerque		X
Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers		X
Communauté de communes des Hauts de Flandre (hors « falaise morte »)	X	X
Communauté de communes du Pays d'Opale	X	X
Communauté de communes de la Région d'Audruicq	X	X
Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer		X

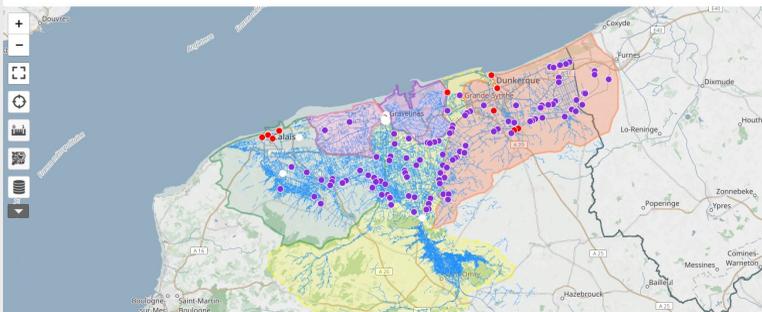


Site Internet de l'Institution Intercommunale des Wateringues - Suivi de la situation hydraulique dans les Wateringues



Cartographie interactive des ouvrages de l'Institution Intercommunale des Wateringues

Voir la carte en plein écran



L'institution | **Le territoire** | **Nos missions** | **Nos ouvrages** | **Données** | **Médiathèque** | **Blog** | **Contact**

Vos mots clés **CHERCHER**

Une maîtrise et une gestion de l'eau permanente

1000 C'est le nombre de km² de polder sous le niveau de la mer

100 C'est la capacité en m³/s de pompage à la mer

1500 C'est le nombre de km de canaux et wateringues

450 000 C'est le nombre d'habitants protégés par le dispositif des Wateringues

Nos missions

« Alors que des interrogations légitimes se font jour, en raison des conséquences prévisibles du changement climatique, nous devons réapprendre à vivre avec l'eau. L'institution que j'ai l'honneur de présider, se prépare à relever ce défi, avec la ferme volonté de consolider l'œuvre de nos prédécesseurs, et d'assurer l'avenir du territoire des Wateringues. »

— Bertrand Ringot, Président

Consolider et améliorer les performances du système

Assurer la fiabilité des ouvrages

Gestion de l'eau au quotidien

+ sur nos missions →

Carte interactive
Parcourez tous nos ouvrages sur le territoire des wateringues grâce à notre cartographie interactive en ligne. Cliquez ici pour en savoir plus.

Travaux porte de 10 m à Calais
22 Nov 2021 | Mission principale
Démarage prochain des travaux pour l'opération mécanique de la porte de 10 m à Calais. Les travaux de modernisation de la porte à flot de l'écluse de 10 m démarrent en fin d'année 2021, après...

Travaux écluses Gravelines
18 Nov 2021 | Mission principale
Fin des travaux de modernisation et de sécurisation des écluses à la mer de Gravelines. Les travaux de modernisation et sécurisation des écluses Vauban et de Saint-Riquien ont touché à leur fin...

Réhabilitation des pompes Rateau
18 Nov 2021 | Mission principale
État d'avancement des travaux de réhabilitation des pompes Rateau de la station de pompage Tixer à Dunkerque. Les travaux de réhabilitation du groupe motopompe n°2 se sont achevés le 17 juin 2021 et...

Tous les articles du blog >

Pour tout savoir sur les Wateringues

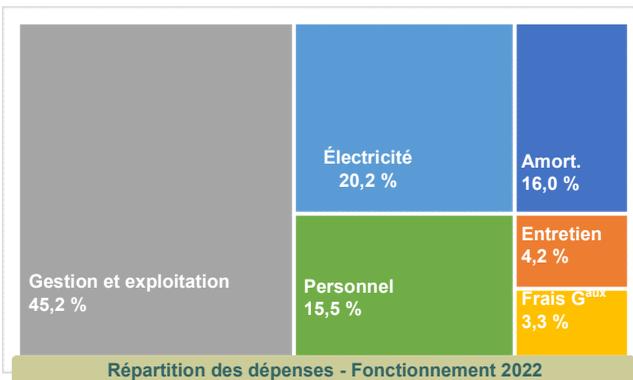
Voir la vidéo >

Feuilleter le livre >

<https://www.institution-wateringues.fr>

2022, une année exceptionnelle

Les dépenses ont dépassé les 10M€, ce qui constitue un record pour l'IIW, ce qui s'explique en fonctionnement, par la montée en charge des ouvrages gérés, après mise à disposition, dans le cadre de la GEMAPI, et le pic de travaux réalisés dans le cadre du PAPI, suite aux difficultés rencontrées ces dernières années, liées à la crise sanitaire et la guerre en Ukraine.



Les **dépenses énergétiques** restent très élevées, malgré une météo clémente avec l'explosion des tarifs de l'énergie, **751 418 €**

Les **frais de personnel** augmentent avec le recrutement en cours d'année d'un technicien canaux et d'une adjointe, pour se monter à **533 559 €**.

Les **charges courantes**, liées au fonctionnement interne de l'Institution (loyer, carburant, fournitures diverses, ...), augmentent légèrement à **138 717 €**.

Les **dépenses de fonctionnement** (hors amortissement) **augmentent de 337 579 €**, entre 2021 et 2022, essentiellement en raison de l'augmentation des frais financiers, des charges de gestion, et du recrutement de personnels supplémentaires.

Les **recettes de fonctionnement** (hors report de l'excédent de l'exercice précédent) ont augmenté avec la prise en charge des nouvelles compétences dans l'année, et la mise en place de la dotation exceptionnelle, pour faire face à l'explosion des tarifs de l'énergie, et proviennent quasi exclusivement des EPCI adhérents et s'élèvent pour 2022 à **4 310 338.66 €**.

La répartition des contributions entre EPCI a été établie sur la base de leur population et de la superficie « wateringuée » et désormais du linéaire de canaux.

La section de **fonctionnement** en 2022, présente un **excédent net de fonctionnement de 818 714.18 €**.

En **investissement**, les **dépenses** réalisées ont significativement augmenté et s'élèvent à **6 852 563.69 €**, soit plus du double de 2021, et comprennent :

- des études (Prospective Wateringues—conséquence du changement climatique) à hauteur de 323 674.20 € ;
- des travaux de réhabilitation et de modernisation, notamment ceux prévus dans le cadre du **PAPI du delta de l'Aa** à hauteur de **6 436 403.76 €**.

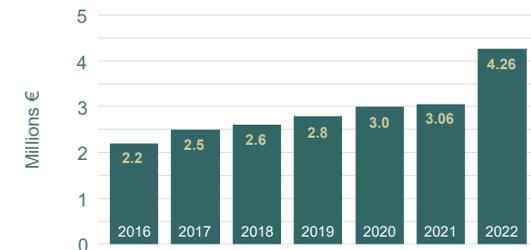
En **investissement**, les **recettes** à **5 468 486.92 €** :

- **Subventions** de l'Etat, de l'Union européenne (FEDER) et de l'Agence de l'Eau pour **4 381 297.66 €**,

- **Amortissements**, l'excédent de fonctionnement capitalisé, et le **FCTVA** pour **890 406.88 €**,



Répartition des contributions en 2022



Evolution des contributions en M € à l'IIW

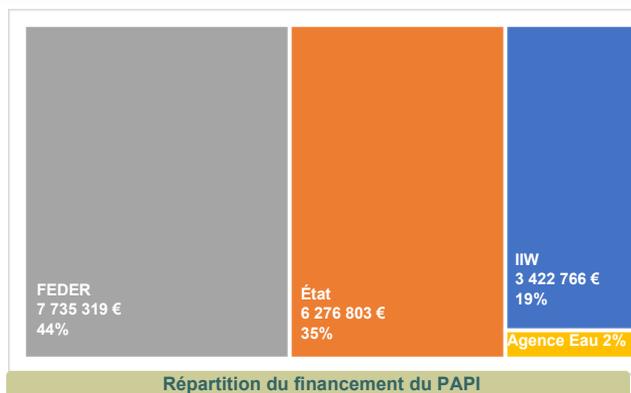
Mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale a accepté, en 2014 de porter les études préalables à l'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et à la définition de la Stratégie Locale de Gestion du risque Inondation (SLGRI). Le dossier finalisé a été déposé auprès des services de l'Etat en juin 2016, et approuvé en décembre 2016 par la Commission Mixte Inondation. Les actions retenues bénéficient de financements publics à hauteur de 80%, de l'Etat (Fonds Barnier), du FEDER, de l'Agence de l'Eau, sur les 6 prochaines années ; la convention cadre « PAPI » a été signée le **25 septembre 2017**.

L'Institution intervient essentiellement sur les grands ouvrages d'évacuation à la mer par la mise en œuvre de travaux de confortement et d'amélioration des performances du système de protection contre les inondations (évacuation des crues à la mer et protection contre les invasions marines – Axe 7), mais aussi sur quelques actions d'amélioration des connaissances (mise au point d'outils d'aides à la décision pour la gestion des eaux, études préalables à la réalisation de travaux, ...).

Le programme est établi pour 6 ans, et tient compte des capacités financières de l'Institution en investissement, des financements susceptibles d'être obtenus et des moyens en ingénierie disponibles pour le mettre en œuvre. Le **montant initial des opérations inscrites au PAPI, s'établit à 10 602 500 € HT**.

Des ajustements ont été réalisés, suite à la réalisation des premières opérations et pour tenir compte des difficultés rencontrées lors de leur réalisation.

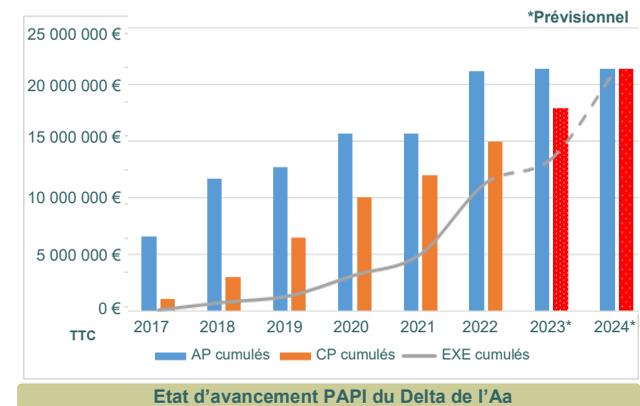
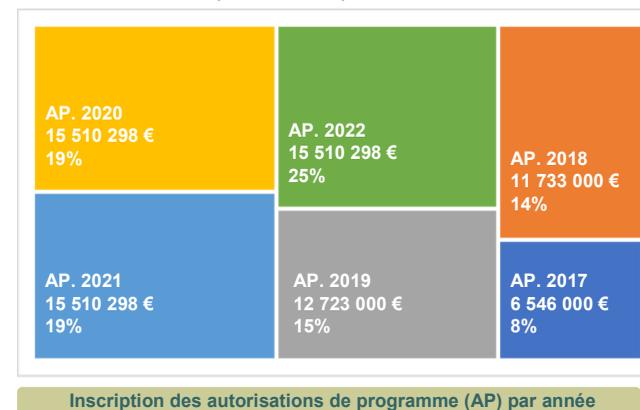


Le montant total du programme PAPI, dans le cadre d'un avenant 4, a été porté pour l'Institution à un montant de 17 842 162 €, y compris l'ajout de l'action de communication « Changement Climatique ».

L'année 2022 est exceptionnelle, avec un pic d'activités et des dépenses d'investissement à hauteur de **6 852 563 €**, plus du double de 2021, et de la moyenne habituelle qui se situe aux alentours de 2 M€.

A noter que, pour répondre à une recommandation de la CMI, formulée lors de l'approbation du PAPI du delta de l'Aa en décembre 2016, il a été décidé de réaliser une « Etude stratégique à moyen et long terme du système des Wateringues - Adaptation aux conséquences du changement climatique », pour un montant de 260 000 € HT. Il s'agit notamment de poursuivre les réflexions pour consolider la gouvernance et faciliter l'exercice des compétences GEMAPI, mais aussi également d'évaluer l'efficacité du programme d'actions, de préciser les modalités de gestion en période de crise, et de contribuer à la révision de la SLGRI.

Ce travail devra enfin permettre de dégager des perspectives pour une gestion équilibrée de l'eau, à moyen et long terme, dans le contexte de changement climatique. Les conclusions qui visent à proposer une stratégie pour les années à venir en matière de gestion de la ressource en eau et des risques seront présentées courant 2023.





État d'avancement des opérations au 31 décembre 2022





BILAN DE L'ANNEE 2022 ET PERSPECTIVES :

2022, une année charnière avec l'aboutissement d'une longue période de concertation, qui a conduit à la première révision des statuts de l'Institution, et à l'extension de ses compétences. Le travail pour prendre en charge, les nouvelles missions en matière de gestion des canaux, et d'animation du SAGE et du PAPI, a été engagé en fin d'année et les premières actions concrètes pourront être lancées en 2023.

D'importants changements sont aussi prévus, l'année prochaine, compte tenu de la nouvelle dimension prise par l'Institution, avec le recrutement de collaborateurs pour assumer les missions supplémentaires, et le déménagement dans des locaux adaptés.

2022 est aussi une années exceptionnelle au regard du volume d'activités engendré, avec la mise à disposition des ouvrages depuis 2016, et le pic de réalisation de travaux dans le cadre du PAPI du Delta de l'Aa. Les deux prochaines années seront consacrées à son achèvement, et aux réflexions pour continuer à consolider et à fiabiliser le dispositif de gestion des eaux et de protection contre les inondations, dans un nouveau contexte, puisque l'Institution assurera désormais aussi l'animation de la démarche (PEP et PAPI), en lien avec les EPCI et autres syndicats du territoire.

L'explosion du coût de l'énergie, le constat du vieillissement des installations et l'ampleur des besoins identifiés pour pérenniser et les moderniser, mettent en évidence la nécessité de disposer pour les années à venir, d'une prospective financière, intégrant les programmes pluriannuels d'investissement et de maintenance préventive. La structure devra aussi être confortée administrativement et techniquement, pour faire face aux attentes de plus en plus fortes.

La réalisation de l'étude prospective pour évaluer les conséquences du changement climatique, et les solutions envisageables pour y faire face, s'est poursuivie durant l'année 2022 ; des propositions sont attendues en 2023, pour ouvrir un débat, et élaborer une stratégie en matière de protection contre les inondations et la submersion marine, et faire face à la raréfaction de la ressource en eau.

De la même manière, les actions de sensibilisation et de communication qui ont été menées en 2022, seront poursuivies, pour que toutes les parties concernées (citoyens, collectivités, gestionnaires, agriculteurs, industriels, associations, ...), prennent conscience, de la nécessité de s'adapter aux changements à venir et voient, comment, ils peuvent y participer.





<https://www.institution-wateringues.fr>
Institution Intercommunale des Wateringues
 2, Avenue Pierre Guillain - BP 40 373 - 62 505 SAINT-OMER Cedex
 Tél : 03.21.38.20.56 - Contact : institution@institution-wateringues.fr